



ESRP Masson-Timbaud

Action de renforcement des compétences en contexte professionnel (ARCC)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE PROJET

ACTION DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN CONTEXTE PROFESSIONNEL (ARCC)

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 1075 heures / 8 mois

Effectif 15 places

Indicateur 75 % de retour à l'emploi

Stage Immersion en entreprise

Sessions de la formation

03/03/26 - 02/01/27

dernières places disponibles

26/05/26 - 25/03/27

15/09/26 - 14/05/27

Le dispositif

Les objectifs

Unique en France, cette action de formation innovante propose aux stagiaires de se former par l'expérience. L'objectif est d'accroître leur employabilité en construisant une expérience de travail solide et valorisante. Le dispositif permet d'acquérir et de renforcer des compétences professionnelles au travers d'activités réelles et de plateaux techniques, tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé.

Pour qui ?

Ce dispositif convient aux personnes bénéficiant d'une RQTH ayant un projet professionnel et qui ont besoin d'être accompagné dans le renforcement de leurs compétences pour accéder à l'emploi et être opérationnel sur le poste visé.

Prérequis

Sans prérequis de niveau scolaire, avoir réalisé une recherche d'emploi infructueuse durant 6 mois au minimum :

Français niveau A2 (s'exprimer de façon simple à l'oral et l'écrit)

Bureautique niveau 3.1 (connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur)

Avoir un projet professionnel validé par l'expérience ou par une action d'élaboration de projet

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Aspects fonctionnels

Etat de santé stabilisé pour envisager un retour à l'emploi.

Un essai fonctionnel avec le-la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible. Nous contacter. Des adaptations de poste sont étudiées en fonction des situations de handicap et besoins spécifiques.

Le programme

Accueil et préparation : Cette phase constitue le socle du parcours ARCC. Elle vise à accompagner chaque stagiaire dans la redéfinition et la valorisation de ses compétences techniques, transverses et transférables, qu'elles soient issues d'expériences professionnelles, de formations, de missions bénévoles ou d'activités personnelles.

Grâce à des entretiens individualisés et à des outils de positionnement (questionnaires, bilans de compétences, grilles d'autoévaluation), le stagiaire apprend à identifier les savoir-faire et savoir-être mobilisables dans d'autres contextes professionnels.

Cette étape permet aussi d'établir un diagnostic des besoins d'apprentissage et de définir les objectifs du parcours, en cohérence avec les attentes du marché du travail et les exigences du poste ciblé. Un accompagnement renforcé est proposé pour consolider les compétences clés (communication, organisation, adaptabilité) et lever les freins à l'emploi (confiance en soi, rythme, posture professionnelle).

Intégration : Découverte du poste en entreprise, analyse des missions, construction d'un référentiel d'activité personnalisé.

Immersion alternée : Acquisition et renforcement des compétences, mises en situation professionnelles, réflexion sur l'activité et autoévaluation continue.

Bilan et perspectives (en fin de formation) : Evaluer et formaliser les compétences mises en œuvre tout au long du parcours au travers des référentiels des compétences transversales et d'activité métier - Accompagnement à l'embauche ou aide à la recherche d'emploi

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

En ESRP : l'équipe pédagogique propose un accompagnement individualisé complété par des ateliers collectifs.

- Mises en situation professionnelles
- Développement personnel et efficacité professionnelle
- Retour d'expérience et évaluation des compétences

En entreprise : les stagiaires sont encadré·es par un·e tuteur·rice opérationnel·le :

- Un-e référent-e dédiée à l'apprenant-e - mise en place d'une pédagogie adaptée à la personne et à la tâche (par modélisation, par la découverte, par la résolution de problème, par objectifs...)
- Une transmission des savoir-faire opérationnels (techniques professionnelles et culture d'entreprise)
- Une évaluation de la progression de l'apprenant-e (évaluation formative en cours d'apprentissage)

Les moyens d'apprentissage

Afin de familiariser chacun-e à l'utilisation des nouvelles technologies et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique, l'établissement met à disposition de chaque stagiaire un poste informatique et un compte Office365. Nos salles de formation sont équipées de tableaux interactifs et d'un espace de travail collectif aménageable (équipements ergonomiques).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique dédiée au quotidien (psychologue du travail et chargée d'accompagnement et de relation entreprise CARE) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecins, infirmier-e, assistant-e social-e, psychologue clinicien-ne, ergothérapeute).

Modalités d'évaluation

Avant l'entrée en formation, un entretien de pré-admission est réalisé afin de vérifier si le dispositif répond bien aux besoins et attentes de la personne. L'évaluation et l'autoévaluation se font tout au long du parcours et au travers des référentiels des compétences transversales et d'activité métier. Il peut s'agir de grilles d'évaluation, d'évaluation du positionnement, d'une réflexion sur ses expériences ou encore de la composition d'un dossier professionnel et d'une évaluation finale.

Tout au long de leurs parcours, la progression et/ou la faisabilité du projet professionnel des stagiaires est évaluée au moyen de mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités et délais d'accès

Ce dispositif est accessible en **entrée et sortie régulière, tous les trois mois**. Contacter notre secrétariat pour plus d'informations.

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les suites de parcours

Emploi ou recherche d'emploi.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Contact

Secrétariat Pôle Projet | Site Montreuil

01 48 18 22 36

esrp-idf-poleprojet@asso-croizat.org